

# LA GAZETTE DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX : LILLE — 16, rue d'Angletore Téléphone : 672.

BUREAUX : ROUBAIX — 35, rue de Vill-Abbeville TOURCOING — 85, rue des Bourgeois

5 CENTIMES

5 CENTIMES



Adveniat regnum tuum

Jeudi 4 janvier. — SAINT RIGOBERT

MERCREDI 3 JANVIER 1912

## La journée

On nous signale de Cherbourg l'ordre donné de laisser une clinique médicale. C'est donc bien d'une mesure générale, injuste et odieuse qu'il s'agit.

La presse allemande, appréciant l'évolution du capitaine Lux, émet diverses opinions qui vont du bon sens à l'absurdité.

Guillaume II a ordonné une enquête sur l'évasion du capitaine Lux.

En Portugal, l'évêque d'Algarve a protesté contre l'anticlericalisme gouvernemental.

Les impériaux ont évacué Han-Yang lui, aux termes de l'armistice, ne sera pas occupé par les révolutionnaires.

La garnison chinoise de l'arsenal de Lan-Tchéou s'est mutinée.

L'anarchie s'aggrave en Chine. Les hostilités vont continuer.

Le nouveau ministère ottoman reste fidèle à la stance jeune-turque.

La dissolution de la Chambre est imminente.

Un engagement a eu lieu en Macédoine entre une bande bulgare et des troupes turques. Il y a six morts.

La Chambre grecque a voté des crédits pour l'augmentation des forces militaires et navales.

En Perse, des troupes anglaises vont occuper Chiraz.

Des financiers français, anglais et russes vont se réunir pour étudier la question du chemin de fer transpersan.

## M. Caillaux doit prononcer un grand discours

Le président du Conseil a accepté de présider l'Assemblée pendant la session extraordinaire qui aura lieu au Palais d'Orsay. A cette occasion, il prononcera un grand discours politique.

## Les drames de la mer

### Cinq hommes du « Friant » enlevés par une lame

Après la catastrophe qui coûta la vie à trois marins, au cap Spartel, un grave accident faillit enlever encore cinq hommes du « Friant », de la division navale du Maroc. Une chaloupe à vapeur du « Friant », qui ramenait à bord dix-huit permissionnaires, a été enlevée par une lame énorme qui a jeté à la mer l'enseigne Barolle, le quartier-maître Houdeed, les matelots Paul, Guédou, Chausset, Grèce et une prompt intervention du remorqueur, qui portait de l'anger pour porter secours aux cinq hommes qui réussirent à se maintenir à la surface des flots jusqu'à son arrivée, n'eût pas fait de cet homme à déplorer. Le matelot Chausset fut sauvé par un indigène qui, témoin de l'accident, se jeta dans un petit canot et, malgré la violence de la mer, n'hésita pas à se risquer au milieu de la barre où il put arracher notre compatriote à la mort. Il a été vivement félicité pour son acte de courage.

### Les rescapés de la « Ville-de-Carthage »

Le paquebot « Cambodge », venant de l'Amérique du Sud, a ramené à Bordeaux cinq nauvés de la « Ville-de-Carthage », embarqués à Las-Palmas. Ce sont les matelots Fernand Pasquet, 32 ans ; Georges Evard, 34 ans ; François Thilly, 30 ans ; Pierre Baras, 24 ans ; et Auguste Vanhille, 46 ans. Les cinq hommes faisaient partie de l'équipage de la « Ville-de-Carthage », abandonnée au large d'Ouessant pendant la tempête du 11 décembre dernier. Pendant treize heures consécutives les malheureux naufragés furent luttes contre les éléments déchaînés et vides l'eau qui, à tous instants, envahissait la frêle embarcation dans laquelle ils avaient pris place après avoir abandonné la « Ville-de-Carthage ». Le lendemain du naufrage, les cinq nauvés furent recueillis par le vapeur allemand « Ellen-Wenzelle », qui les conduisit à Las-Palmas et les remit au consulat de France. Mais que sont devenus les vingt autres ma-

## Cinq siècles!

Désespérer de la France? Quelle folie et quelle ingratitude! Il ne faut rien connaître d'elle, de son tempérament, de ses rebondissements miraculeux, de sa fonction historique et de sa vocation providentielle, pour douter de ses lendemains et pour jeter sur ses ruines trop évidentes et trop nombreuses, avec le geste las des pessimistes, la funèbre et blasphématoire formule: *Finis Gallie*.

Elle est malade; c'est vrai. Elle s'acharne à tourner contre elle-même toutes les armes meurtrières, elle tarit volontairement dans son sein les sources de vie, elle arrache à l'étreinte divine les enfants qu'elle consent encore à se donner, elle met à la tête de son gouvernement ses fils les plus indignes, elle est la proie des cosmopolites qui l'exploitent et qui la déforment; c'est certain.

Mais voyez, aussi, quels puissants signes de vitalité chez cette malade! Voyez ses héros de terre, de mer et des airs; voyez ses légions d'apôtres qui, plus nombreux, plus ardents et plus désintéressés que ceux de tous les autres peuples, s'élançant par toutes les plages du monde à la conquête des âmes pour Dieu et pour la patrie.

Est-ce qu'on sacrifie ainsi sa vie, est-ce qu'on donne ainsi la vie, quand on en est pauvre et épuisé? D'ailleurs, est-ce que les familles volontairement stériles ne sont pas précisément celles qui, par les calculs misérables qui les inspirent, sont indignes de la fécondité? Elles disparaîtront fatalement; ce sera leur châtiement. Mais ce qui les condamne à l'extinction et à la mort n'a-t-il point pour effet de faire la place large et ouverte aux rejetons des familles saines, robustes et conquérantes qui ont gardé le germe de toutes les générosités et la flamme de toutes les audaces inspirées et soutenues par la foi?

Que peseront demain les gouvernants indignes, et les fils systématiquement uniques, et les cosmopolites, et les mâtèques, devant la poussée formidable des générations fœderement chrétiennes, où la vie coule à flots abondants, généreux et sans digues?

Comment, au surplus, expliquer l'extraordinaire endurance de nos écoles libres, sinon par cette suprématie vitale de nos foyers vraiment chrétiens en regard de la pauvreté lâchement volontaire de tant de foyers sans Dieu.

Ne voyez-vous pas, dans ce contraste encore, un gage assuré du triomphe final de l'enseignement chrétien rompant les digues du monopole étroit, jaloux et tracassier dont on prétend l'encercler.

Désespérer de la France? Mais voyez aussi l'histoire. Quand donc notre pays fut-il jamais plus bas et plus mal qu'il y a cinq siècles? A celui qui, le 6 janvier 1412, eût interrogé n'importe quel capitaine, n'importe quel homme d'Etat, n'importe quel sévère de l'Université de Paris, et lui eût demandé ce qu'il pensait de la France et de son destin, le capitaine l'homme d'Etat et le savant lui eussent répondu: La France est finie; *Finis Gallie*!

Le roi Charles VI était fou, la reine Isabeau trahissait la France, Bourguignons et Armagnacs se disputaient la possession du monarque insensé, et l'Anglais victorieux envahissait la France province par province.

Et l'on était à la veille du désastre d'Azincourt, en attendant que la faible Charles VII, fils de l'humiliation et de la défaite, doutant de tout et plus encore de lui-même, ne fût plus que le petit roi de Bourges.

Or, en la nuit de 6 janvier 1412, dans un petit village des Marches de Lorraine, à Domrémy, il y eut comme un frisson d'allégresse qui courut toutes les chaumières. Un mystérieux sentiment de joie, racontent les historiens, joie douce, pénétrante, inexplicable, s'empara de tous les cœurs. Personne, en ce moment, ne se rendit compte de la cause qui faisait tressaillir ces âmes simples et rustiques, et semblait jeter jusque sur les choses un suave rayonnement mystique.

Que s'était-il passé? Une fillette était née sous le toit d'une de ces familles patriarcales, dans la maison de Jacques d'Arc. On ne fit que plus tard le rapprochement entre cette naissance banale et cette rumeur joyeuse qui remplit la bourgade; ce fut lorsque la fillette, la Jeannette, ayant ceint l'épée et brandi sa bannière de par Dieu, libéra sa patrie par une série de miracles proussés.

C'étaient ses voix inspiratrices, c'était l'archange et les anges qui, en cette nuit de natalité, comme jadis à Bethléem pour le Sauveur du monde, avaient annoncé à la France, par d'harmonieux préludes, qu'un Sauveur lui était né.

cette vocation de la France à accomplir les « gestes de Dieu ». Il a senti, lui aussi, la douce rumeur soufflant sur les âmes et les choses à la naissance de Jeanne la Libératrice, et par une de ces délicates pensées qui nous disent combien il nous aime, il a voulu que la France chrétienne puisse célébrer avec tout l'éclat de sa patriotique gratitude le cinquantième anniversaire de la nuit glorieuse où le miracle de Jeanne d'Arc fut donné à la France.

Nous fêtons tous cet anniversaire cinq fois séculaire avec tout notre cœur et toute notre ferveur. En invoquant la sainte Libératrice, en la priant pour la France, nous puiserons en cette supplication une foi plus grande et plus agissante en la vocation de la France « sergent de Dieu » dans le monde.

Le protestant Macaulay, s'inclinant devant la majesté indéfectible du siège apostolique et célébrant son immortalité au milieu de l'écroulement des dynasties et des royaumes, disait: « Il sera encore debout lorsqu'un voyageur de la Nouvelle-Zélande, assis sur une arche brisée du pont de Londres, dessinera les ruines de la cathédrale Saint-Paul. »

Macaulay a pu dire cela de la puissance britannique, refoulée jadis par l'épée de Jeanne d'Arc, mais cet oracle ne saurait s'appliquer à la France: Fille de Dieu, elle aussi, Fille aînée de l'Eglise, associée en vertu d'un pacte maintes fois ratifié par le miracle aux destinées de l'Eglise catholique, la France ne saurait périr. Pie X l'a dit, nos cœurs le croient, et nous saluons avec le grand Pontife le jour, « qui ne tardera guère », où la Fille prodigue, châtée sans doute — les fautes seront punies, — mais pardonnée et purifiée, reprendra sa place dans la hiérarchie des nations, d'où elle domine et rayonne par son génie, par sa foi et par ses œuvres sur tous les empires de l'univers.

Cyr.

## GAZETTE

### La période des décorations

On décore! On décore à force par ces temps du nouvel an! Il y a du rouge, du vert, du violet, du multicolore et il y a surtout des amateurs en masse pour toutes les couleurs. Nous arrivons au moment où le Français sera l'homme le plus décoré de la terre. Le goût des décorations fait un peu partie de l'esprit français, dans ce qu'il a de moins enviable, mais les dates du 1<sup>er</sup> janvier et du 14 juillet sont une occasion de rééditer la célèbre phrase de Bonaparte: « On appelle cela des hochets, eh bien! c'est avec des hochets qu'on mène les hommes. Je ne dirais pas cela à une tribune; mais, dans un Conseil de sages et d'hommes d'Etat, on doit tout dire. »

C'est exactement ce qu'écrivait il y a quelques années, dans un journal radical, certain de nos confrères, aujourd'hui très fier d'arborez à la boutonnière une énorme rosette de la Légion d'honneur.

### Les décorations françaises

En outre de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, des commémorations de guerre, des décorations universitaires, de la médaille de sauvetage, nous avons la décoration pour actes de courage et de dévouement, celle de la mutualité, la médaille des postes et télégraphes, et à partir de 1883 sont nées une foule de médailles nouvelles: la médaille des préposés forestiers et le mérite agricole; celle des épidémies (commerce et industrie, intérieur); celles du travail (commerce); des établissements de bienfaisance, de l'enseignement primaire; celle du travail (guerre); celles des ouvriers agricoles; des épidémies (guerre); des douanes, du travail (marine); ensuite les médailles de l'Instruction primaire dans les colonies, de l'administration pénitentiaire métropolitaine, des cantonniers des routes nationales, des contributions indirectes, de la voirie pour l'Algérie, de l'administration pénitentiaire coloniale, de l'Exposition universelle de 1900, des sapeurs-pompiers, des services pénitentiaires en Algérie, des officiers pour l'Algérie, des ouvriers des Halles et marchés de Paris, des marins du commerce, de la police municipale et rurale, des agents communaux de l'octroi, de l'Assistance publique, de l'Assistance publique en Algérie, des contributions diverses en Algérie, des épidémies (marine).

Il y a encore, dans certains coins recouverts des Français que n'a point touchés le flot montant des décorations, mais à l'exemple des Peaux-Rouges et des Caraïbes, c'est une race qui tend à disparaître.

### Un précurseur du capitaine Lux

C'était aussi un capitaine français, il s'appelait Zurlinden et devait, plus tard, devenir ministre de la Guerre. En décembre 1870, le capitaine Zurlinden était, avec quelques officiers français, prisonnier des Allemands dans la forteresse de Glang, sur l'Oder. Il avait préparé un plan d'évasion et choisit l'avant-veille de Noël pour l'exécuter, à cause des attrails de l'ivrognerie auxquels, en ces jours-là, les gardiens ne devaient pas manquer de céder plus ou moins.

Le capitaine Zurlinden avait pu, préalablement, sortir sa valise renfermant une couverture de voyage, un bonnet, un fort collet de fourrures, de gros gants fourrés et une paire de lunettes, sous le grand manteau de cavalerie d'un de ses camarades.

La valise est déposée sur le talus des fortifications, derrière quelques broussailles, et recouverte d'une serviette blanche, afin qu'elle ne tranche pas sur la neige. Le soir, au moment où arrive le géotier, raconte l'évadé, nous étions assis au-

tour de la table à manger, tous, sauf notre camarade, le sous-lieutenant Motte, qui était resté dans la chambre voisine. Le géotier me demanda où il est. Je lui dis qu'il termine une lettre pressée.

Il va le trouver pour prendre sa lettre, en maugrant de sa voix avinée. L'un de mes camarades le suit et pousse la porte sur lui. On me jette mon manteau sur les épaules; j'avais mis à l'avance, par-dessus mes bottes, pour éviter de faire du bruit en marchant, de gros chaussons de laine comme on en porte en Allemagne. Je me laisse glisser le long de la rampe de l'escalier.

Il fait nuit noire. Je monte sans bruit sur la fortification jusqu'au pied de la plouge. Là, je m'étends à plat ventre dans la neige, derrière quelques broussailles, et j'attends. Je vois alors le factionnaire bien éclairé par le bec de gaz du coin du poste.

Bientôt, j'entends le géotier, qui n'avait rien vu, descendre fermer les portes, dire quelques mots au factionnaire et rentrer chez lui.

Le factionnaire fait quelques pas; puis s'arrête de nouveau, tourné vers la rue et battant de la semelle.

L'évadé raconte ensuite comment, et au prix de quelles difficultés, en rampant à vingt mètres du factionnaire, à la hauteur d'un premier étage, il put arriver jusqu'à la surélévation du rempart où était sa valise, tirer de celle-ci ce qui se donnerait l'air d'un voyageur allemand et gagner la gare au milieu de gens munis, comme lui, de bagages.

Voyages en chemin de fer, traversés de l'Allemagne, péripéties diverses, arrivée à Bâle; le salut! Et l'évadé conclut avec une belle humeur bien française: « Sauter le gouverneur de Wiesbaden ne put empêcher d'approuver ma conduite; il s'écria même, au dire de mes camarades: « — Voilà un brave officier! »

Ce ne fut que le lendemain, après la promenade du matin, que le géotier s'aperçut de l'absence du capitaine français.

Il fut puni de quinze jours de prison, et encore les lui leva-t-on à l'occasion du nouvel an.

### Jeune femme sans préjugés

A Versailles, une jeune femme de 28 ans, pourvue d'une jolie dot, va devenir la légitime épouse du bandit Désiré Fergot, condamné à cinq ans de travaux forcés par la Cour d'assises de Seine-et-Oise, pour vols avec effraction.

La Versailles, inconnue de lui, rêve de ramener le déteu au bien et à la vertu.

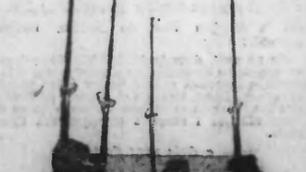
### Le lock-out anglais

Nous avons signalé déjà le lock-out prononcé par la Fédération nationale anglaise des tissages dans toutes les fabriques du Lancashire nord et nord-est. Il s'agit de défendre un tisseur et deux tisseuses que leur trade-union accable de mille tracasseries pour avoir voulu se séparer d'elle. Le *Daily News* et pris une intéressante interview d'une des héroïnes de cette affaire, Miss Margaret Bury:

Je suis aujourd'hui ce que j'étais hier, a-t-elle déclaré à notre confrère, le refus de me courber plus longtemps sous le joug tyrannique des trade-unions. J'ai payé ma cotisation hebdomadaire à la caisse syndicale pendant un quart de ma vie; jamais je n'ai reçu du Syndicat un seul penny. On ne peut donc pas m'accuser de quitter la trade-union après en avoir profité.

Ferger n'a pas hésité un seul instant à accepter la chaîne conjugale, en attendant de prendre celle du forat, et ce mariage peu banal sera célébré, dit-on, avant les assises, qui doivent s'ouvrir le 22 de ce mois.

### Portez armes!



Ces trois soldats rendent les honneurs selon les nouvelles prescriptions du ministre de la guerre; ils exécutent le premier temps du mouvement: « Armes sur l'épaule. » Ce mouvement est ainsi décrit par la théorie: « L'arme dans le bras droit, la main sous la plaque de poche, tandis que la main gauche saisit le fusil à hauteur de la broche. »

Le bonbon est-il chose frivole? — Oui et non. Le bonbon a une influence occulte. Si le tabac agit sur les mœurs, au dire du Sganarelle de *Don Juan*, pourquoi les sucreries n'en feraient-elles pas autant et plus encore? Il y a plus de gourmandise que de fumeuse.

Le rôle du bonbon est plus important que celui du nez de Cléopâtre, éloquentement célébré par Pascal. Le nez de Cléopâtre a passé. Le bonbon est immortel. Le bonbon, dentrée universelle, fait indifféremment sentir son action dans la vie publique et dans la vie privée.

Et d'abord, le bonbon est un appel de la famille. Ne resserre-t-il pas opportunément les liens qui existent entre les différentes branches de la parenté, lesquelles, en raison du tohu-bohu de la vie moderne, tendraient par elles-mêmes à diverger de plus en plus?

Les fiançailles du début de janvier, du même que les cadeaux et les visites, évoquent la lointaine idée d'un état antérieur, où plusieurs ménages aujourd'hui dispersés ne formaient qu'une tribu sous-patriotisée vénérée d'un patriarcat. C'est la sensation du souvenir contre les implacables nécessités d'une civilisation dissolvante.

Le bonbon est un ami de l'enfance. Ami perfide, quelquefois, et qui trahit ceux qui l'aiment trop. Mais, en définitive, l'habitude de distribuer aux mouches des douceurs a l'avantage d'attirer sur nos biondiads l'attention des « grandes personnes », si dédaigneuses parfois pour ces êtres minuscules qui doivent être plus tard, à coups d'épaules, sur les chemins trop encombrés de la vie.

Le bonbon a ses entrées dans la question ouvrière. N'est-ce pas lui qui fournit, vers la fin de l'année, une besogne inespérée à force pauvres gens qui manquent d'ouvrage? La confection des sucreries, celle des boîtes et des sacs qui les enveloppent, celle des papillotes où l'on entortille certaines d'entre elles, l'augmentation du nombre des porteurs, la propension qu'ont les gens heureux à se montrer généreux pour ceux qui leur apportent bonnes choses ou mauvaises nouvelles; tout cela contribue à faire pénétrer dans la poche de quelques milliers de prolétaires un certain nombre de pièces blanches qui n'y seraient jamais tombées sans les bonbons.

Au point de vue agricole, le bonbon encourage énergiquement la culture de la betterave et du cacao; au point de vue industriel, il suscite des tas de petites fabrications et inventions ingénieuses. Au point de vue commercial, il enrichit nombre de boutiquiers, et plutôt des petits que des gros. Car la grande épicerie, sur le terrain, n'a pas battu le confiseur.

Et ce mot de confiseur nous fournit précisément le mot de transition pour passer de la vie privée à la vie publique. Si la politique, par l'impôt sur le sucre, se montre l'ennemi du bonbon, le bonbon, en imposant d'ordinaire un certain repos aux législateurs, vers le commencement de l'année, prend sa revanche de la politique. Sans doute, celle-ci, revêche et entêté, tend à réduire la trêve. Il y a donc lutte. Mais le bonbon emporte toujours d'assaut ses quelques jours de victoire.

Au 18 brumaire, il fallut des grenadiers à Bonaparte pour disperser les Cinq-Cents. Le bonbon, lui, n'a pas besoin de ce déploiement de forces pour arriver au même résultat. Plus fait douceurs — au pluriel — que violence.

Oubliez du Congo et de la Jocrinde, de Caillaux et de son successeur, des réformes démocratiques et de la « défense laïque », le législateur se laisse délicieusement agripper, pendant quelques jours, par le charme insidieux du foyer et des prunelles du sucre et de la vanille. Il est court, des reposantes joies du cœur et des petites crottes de chocolat. Peut-être alors quelque farouche anticlérical, qui a voté toutes les séparations, expulsions, liquidations et spoliations que le gouvernement a voulues, s'oublie, les portes bien closes, tout en puisant machinalement dans la bonbonne du géotier, à interpellier ainsi sa fillette, rieuse pensionnaire en congé: « Dis-donc, petite, tu sais que ça va être l'année de la première communion. »

Dis-donc.

Ce nouvel acte de charité sociale, les protestations indignées tant du corps médical que de ceux qui trouvent dans les admirables aides qu'il trouve dans les religieuses gardes-malades, qui des malades eux-mêmes.

## En croquant des chocolats

Où, la mesure est générale. Elle a été votée récemment, dans la Dordogne, de vives protestations des médecins. Le corps médical se doit d'empêcher la réalisation de cet attentat.

Le bonbon est-il chose frivole? — Oui et non. Le bonbon a une influence occulte. Si le tabac agit sur les mœurs, au dire du Sganarelle de *Don Juan*, pourquoi les sucreries n'en feraient-elles pas autant et plus encore? Il y a plus de gourmandise que de fumeuse.

Le rôle du bonbon est plus important que celui du nez de Cléopâtre, éloquentement célébré par Pascal. Le nez de Cléopâtre a passé. Le bonbon est immortel. Le bonbon, dentrée universelle, fait indifféremment sentir son action dans la vie publique et dans la vie privée.

Et d'abord, le bonbon est un appel de la famille. Ne resserre-t-il pas opportunément les liens qui existent entre les différentes branches de la parenté, lesquelles, en raison du tohu-bohu de la vie moderne, tendraient par elles-mêmes à diverger de plus en plus?

Les fiançailles du début de janvier, du même que les cadeaux et les visites, évoquent la lointaine idée d'un état antérieur, où plusieurs ménages aujourd'hui dispersés ne formaient qu'une tribu sous-patriotisée vénérée d'un patriarcat. C'est la sensation du souvenir contre les implacables nécessités d'une civilisation dissolvante.

Le bonbon est un ami de l'enfance. Ami perfide, quelquefois, et qui trahit ceux qui l'aiment trop. Mais, en définitive, l'habitude de distribuer aux mouches des douceurs a l'avantage d'attirer sur nos biondiads l'attention des « grandes personnes », si dédaigneuses parfois pour ces êtres minuscules qui doivent être plus tard, à coups d'épaules, sur les chemins trop encombrés de la vie.

Le bonbon a ses entrées dans la question ouvrière. N'est-ce pas lui qui fournit, vers la fin de l'année, une besogne inespérée à force pauvres gens qui manquent d'ouvrage? La confection des sucreries, celle des boîtes et des sacs qui les enveloppent, celle des papillotes où l'on entortille certaines d'entre elles, l'augmentation du nombre des porteurs, la propension qu'ont les gens heureux à se montrer généreux pour ceux qui leur apportent bonnes choses ou mauvaises nouvelles; tout cela contribue à faire pénétrer dans la poche de quelques milliers de prolétaires un certain nombre de pièces blanches qui n'y seraient jamais tombées sans les bonbons.

Au point de vue agricole, le bonbon encourage énergiquement la culture de la betterave et du cacao; au point de vue industriel, il suscite des tas de petites fabrications et inventions ingénieuses. Au point de vue commercial, il enrichit nombre de boutiquiers, et plutôt des petits que des gros. Car la grande épicerie, sur le terrain, n'a pas battu le confiseur.

Et ce mot de confiseur nous fournit précisément le mot de transition pour passer de la vie privée à la vie publique. Si la politique, par l'impôt sur le sucre, se montre l'ennemi du bonbon, le bonbon, en imposant d'ordinaire un certain repos aux législateurs, vers le commencement de l'année, prend sa revanche de la politique. Sans doute, celle-ci, revêche et entêté, tend à réduire la trêve. Il y a donc lutte. Mais le bonbon emporte toujours d'assaut ses quelques jours de victoire.

Au 18 brumaire, il fallut des grenadiers à Bonaparte pour disperser les Cinq-Cents. Le bonbon, lui, n'a pas besoin de ce déploiement de forces pour arriver au même résultat. Plus fait douceurs — au pluriel — que violence.

Oubliez du Congo et de la Jocrinde, de Caillaux et de son successeur, des réformes démocratiques et de la « défense laïque », le législateur se laisse délicieusement agripper, pendant quelques jours, par le charme insidieux du foyer et des prunelles du sucre et de la vanille. Il est court, des reposantes joies du cœur et des petites crottes de chocolat. Peut-être alors quelque farouche anticlérical, qui a voté toutes les séparations, expulsions, liquidations et spoliations que le gouvernement a voulues, s'oublie, les portes bien closes, tout en puisant machinalement dans la bonbonne du géotier, à interpellier ainsi sa fillette, rieuse pensionnaire en congé: « Dis-donc, petite, tu sais que ça va être l'année de la première communion. »

Dis-donc.

Dis-donc.

Les drames de la mer

Cinq siècles!

GAZETTE

Le lock-out anglais

Portez armes!

En croquant des chocolats